

Adresse de la société populaire de Saint-Savin (Gironde) qui invite la Convention à rester ferme à son poste jusqu'à l'entière destruction de tous les traîtres, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Savin (Gironde) qui invite la Convention à rester ferme à son poste jusqu'à l'entière destruction de tous les traîtres, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 543;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28727_t1_0543_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

qui devait anéantir la liberté ! nous avons frémi d'horreur quand nous avons appris que vous deviez être les victimes de cette conspiration ; mais aussi nous avons tressailli de joie quand nous avons appris la punition de tous ces traîtres qui, sous le masque du patriotisme, trompaient le peuple. Nous appaudissons à vos immortels travaux, et nous vous réitérons de rester à votre poste jusqu'à la paix.

Nous avons envoyé au district d'Evreux, séant à Vernon, le fer et le cuivre de notre église et l'argenterie consistant en 13 marcs. Notre curé a renoncé à ses fonctions, nous avons transformé notre église en temple de Raison, la Société populaire y tient ses séances. Nous allons faire passer incessamment à notre district les dons que la commune de Grossœuvre et la Société ont fait à la patrie. »

QUINSAT (*présid.*), FONTENAU.

p

La Société populaire et le conseil général de Gaillefontaine annonce à la Convention nationale l'envoi d'une caisse renfermant 21 marcs 2 onces d'argenterie, et des galons provenant de leur ci-devant église. Dans la même caisse sont renfermées, 3 croix ci-devant dites de St-Louis, déposées par le citoyen Dumouchel, lesquelles proviennent de ses ancêtres (1).

q

[La Sté popul. de St-Savin, à la Conv.; s.d.] (2).

« Représentants du peuple,

Nos cœurs ont été soulevés d'indignation au récit de l'affreuse conspiration tramée par des prétendus amis de la République, contre la liberté, la représentation nationale et les vrais amis de la Montagne. Qu'ils périssent ces monstres ! Il y a trop longtemps qu'ils souillent le sol de la liberté ! Les insensés ! ils comptaient mettre de vrais républicains dans l'esclavage ! Non ! ils ne le feront pas, ces traîtres ; notre devise sera toujours : Vivre libre ou mourir.

Restez fermes à votre poste jusqu'à l'entière destruction de tous les traîtres et que le territoire de la République ne soit plus souillé par des despotes.

Vive la République, vive la Montagne ! »

CORNU (*présid.*), SAUGERIN, MARTIN, DUVAL, PASTUREAU, DUVAL aîné, ELLIÉ, DUFAURÉ (*secrét.*), AUGER (*secrét.*), GARSAY, MIGNE, LAJOYE, ELIE.

r

[La Sté popul. de Tarascon, à la Conv.; s.d.] (3).

« Représentants du peuple français,

Des temples s'élèvent à la Raison, et le culte de l'Eternel, épuré des impostures des prêtres

(1) Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.) et 17 flor. (2^e suppl.), Seine-Maritime.

(2) C 303, pl. 1109, p. 19; Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.), Gironde.

(3) C 303, pl. 1109, p. 27; Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.), Bouches-du-Rhône.

foule à ses pieds le fanatisme et la superstition expirants, les restes impurs du fédéralisme disparaissent du sol de la liberté, les gens suspects sont détenus, et tous les coupables placés sous le glaive vengeur des loix ; les autorités constituées seront bientôt épurées et le talent et le civisme vont prendre la place du modérantisme et de l'impéritie si funeste à la marche révolutionnaire. Ces prodiges dans deux départements où la contre-révolution a éclaté avec tant de force, sont l'ouvrage du montagnard Maignet, chargé d'une opération aussi importante que difficile. Son zèle infatigable ne s'est jamais ralenti, tout entier à ses devoirs, son dévouement absolu à la cause de la liberté n'a point de borne. Quand la nature entière est ensevelie dans le repos, Maignet veille pour nous et s'arrachant des bras du sommeil parce qu'il sait que tous ses moments sont à la patrie, il prépare dans le silence avec prudence et sagesse les moyens propres à affermir dans ces contrées d'une manière stable le triomphe de la révolution. C'est par ses soins que le Midi menacé d'une disette affreuse, a vu ses ports remplis de chargemens des grains. C'est par le mouvement rapide et soutenu qu'il a imprimé à la marche du gouvernement révolutionnaire, que l'esprit public s'est élevé à la hauteur de la révolution et qu'il a détruit cette force d'inertie que les malveillants en tous genres opposaient à cette marche qui doit les entraîner dans l'abîme qu'ils creusaient sur nos pas. C'est à sa voix que tous les intérêts particuliers ont disparu devant l'intérêt général, que tous les patriotes réunis s'oubliaient pour ne s'occuper que des intérêts de la patrie, vont présenter à ses ennemis une masse terrible et inébranlable. Représentants, Maignet a toute notre estime ; il jouit de toute notre confiance, il est digne du peuple dont il défend les droits avec tant de courage, il est digne de vous puisqu'il est montagnard.

Respect et confiance en nos représentants, voilà nos principes, ils ne varieront jamais. Vive la République, vive la Montagne. »

SOIGNE, fils cadet (*présid.*), CŒUR (*secrét.*), LAURENT (*secrét.*).

s

[La Sté popul. du Mas-d'Azil, à la Conv.; 29 germ. II] (1).

« L'égide de notre liberté, les dépositaires de nos pouvoirs doivent être les premières victimes des traîtres, l'enceinte auguste où siège la vertu avait été souillée par la présence du crime ; des modernes Catilinas, siégeaient à côté des Mutius, les conspirateurs ont vécu, le glaive de la loi a épuré le Sénat.

Vous avez mis la justice, la probité, toutes les vertus à l'ordre du jour, vous vous êtes purgés des faux frères ; continuez à vous occuper de la régénération des mœurs, à diriger les affections des patriotes vers le bonheur commun, la confiance du peuple vous soutiendra dans vos pénibles travaux ; les autorités secondaires se réuniront à vous comme au centre du gouvernement et les bons sans-culottes trop éloignés

(1) C 303, pl. 1109, p. 23; Bⁱⁿ, 13 flor. (1^{er} suppl.), Ariège.